

édition
2021



Présentation générale

7ème édition

Concours Régional de l'Entrepreneuriat par les Femmes

> Contexte

La 7ème édition du **Concours Régional de l'Entrepreneuriat par les Femmes** est une action inscrite et soutenue par les signataires du Plan d'Action Régional (PAR). Le Crédit Mutuel du Centre soutient également cette action depuis son origine.

L'association **FRANCE ACTIVE Centre-Val de Loire** organise une nouvelle édition du concours. FRANCE ACTIVE Centre-Val de Loire conseille et finance les entrepreneurs de la Région. Ils sont ceux qui agissent avec nous, comme nos partenaires, à développer une économie plus inclusive et plus durable. Ils répondent aux attentes des citoyens, de plus en plus nombreux à exprimer leurs craintes face aux grands défis sociaux et environnementaux. Ils portent un nouveau modèle, favorable au développement des territoires et de leurs habitants.

En 2021, l'Agefiph Centre-Val de Loire devient partenaire du Concours Régional de l'Entrepreneuriat par les femmes dans le but de valoriser le parcours des femmes entrepreneures en situation de handicap.

> Objectif

Encourager l'entrepreneuriat par les Femmes. L'objectif de ce concours est de valoriser les femmes créatrices ou repreneuses d'entreprises. En mettant en avant l'entrepreneuriat féminin, nous souhaitons montrer des modèles de femmes entrepreneurEs à toutes celles qui souhaiteraient entreprendre.

Encore minoritaire aujourd'hui, l'entrepreneuriat féminin est pourtant source de richesse et d'emplois sur notre territoire. Mettre en avant ces parcours exemplaires permet de sensibiliser le grand public à ces questions d'activités économiques développées par les femmes.

> Calendrier

<i>Candidatures</i> du 6 avril au 7 juin	<i>Jury de pré sélection</i> 24 juin	<i>Jury final</i> 8 juillet	<i>Cérémonie</i> 23 septembre
---	---	--------------------------------	----------------------------------

> Les catégories

« Je suis entrepreneurE »

L'entreprise doit avoir été créée ou reprise par une femme.

« Je me suis lancée avec la Garantie Égalité Femmes »

L'entrepreneurE doit avoir bénéficié d'une Garantie Égalité Femmes (ou une garantie France Active équivalente)

« Jeune et j'entreprends »

L'entrepreneurE doit avoir moins de 30 ans au moment du dépôt de la candidature. Cette catégorie accepte les projets en amorçage, portés au sein des couveuses, d'incubateurs ou d'entrepreneurEs salariées dans une CAE.

« Engagée et Solidaire »

L'entreprise doit être une structure engagée (emploi, territoire, projet social, environnement, gouvernance) et/ou une structure de l'Économie Sociale et Solidaire (association, SCOP, SCIC).

« EntrepreneurE agricole et milieu rural »

L'entreprise doit avoir pour secteur d'activité l'agriculture ou être implantée en milieu rural

> Les prix

1 500 € pour la 1ère de chaque catégorie

1 000 € pour la 2ème de chaque catégorie

500 € pour la 3ème de chaque catégorie

Soit 3 prix pour les 5 catégories soit 15 prix au final pour un montant de 15 000 €

Prix supplémentaires :

500 € pour le coup de coeur élu par le public

1 000 € pour le prix Agefiph, récompense le parcours d'une femme entrepreneure en situation de handicap

Soit un total de prix de 16 500 € pour l'ensemble des prix décernés + Paniers garnis

Nos réseaux sociaux :

 @concours_entrepreneuresCVL
 @Concoursregionaldelentreprenuriatparlesfemmes

Contact :

FRANCEACTIVE
Les entrepreneurs engagés
CENTRE-VAL DE LOIRE

DARNAULT Cléa
07 82 41 16 35
communication@contractif.fr